

Objectifs :

Actualiser les connaissances pour intervenir face à une situation d'accident du travail. Actualiser les connaissances pour contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Public concerné et prérequis :

Toute personne titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.
Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MACSST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

Moyens pédagogiques et techniques :

Plan d'intervention + pictogrammes
Plan d'action prévention + pictogrammes

1 Défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires

1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles

Dispositif de protection individuelle

Mannequin RCP adulte

Mannequin RCP enfant

Mannequin RCP nourrisson

Matériel d'entretien des mannequins et consommables

Divers matériels pour la réalisation des simulations

La mallette du formateur SST, coupe de tête

Salle (tables, chaises)

Vidéo projecteur

Supports pédagogiques PowerPoint

Référentiel technique SST

Grille de certification des compétences SST

Aide-mémoire SST – ED 4085.

Type : présentiel

Durée, effectifs :

G'TRAF

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05.55.48.02.82. – contact@gtraf.fr

Association loi 1901 au capital de 0 € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

7 heures.

Modalités d'évaluation des acquis :

Les épreuves certificatives organisées en fin de formation porteront sur les compétences ci dessous. La totalité de ces deux épreuves ne doit pas excéder 1 heure (6 min par personne)

Compétences 2.3.4 et 5

Epreuve certificative n°1:

Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur.

Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.

Compétences 1, 6, 7 et 8

Epreuve certificative n°2,:

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le formateur évaluera le stagiaire au travers d'un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

L'épreuve peut être réalisée sous différents formats:

entretien direct (individuel) avec le formateur

En plénière.

Sanction visée :

Certificat SST (modèle national) délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée. La validité de ce certificat est fixée à deux ans, la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi par un nouveau stage "Maintenance et Actualisation des Compétences" (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Programme

Domaine de compétences 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

2 Protéger de façon adaptée

2.1 Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux

G'TRAF

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05.55.48.02.82. – contact@gtraf.fr

Association loi 1901 au capital de 0 € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

populations.

2.2 Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.

2.3 Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

3 Examiner la victime

3.1 Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.

3.2 Reconnaître les signes affectant la victime.

3.3 Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

4 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

4.1 Définir les différents éléments du message d'alerte.

4.2 Identifier qui alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

4.3 Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

5 Secourir la victime de manière appropriée

5.1 Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer

5.2 Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques.

5.3 Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

Domaine de compétences 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6 Situer son rôle de SST dans l'organisme de la prévention de l'entreprise

6.1 S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise

6.2 Se positionner comme un acteur de la prévention dans son entreprise.

7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

7.1 Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées

7.2 Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8 Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

G'TRAF

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05.55.48.02.82. – contact@gtraf.fr

Association loi 1901 au capital de 0 € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

- 8.1 Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement.
- 8.2 Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.
- 8.3 Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

Qualification des intervenants :

Formateur titulaire du certificat de "formateur SST".

Formation suivie :

Entièrement En présentiel

Délais et condition d'accès :

1 jour avant le début de la formation

Taux de validation de compétences :

100% de réussite

Taux de satisfaction :

100% de satisfaction

Débouchés :

Stagiaire déjà en poste

Equivalence ou passerelle :

pas d'équivalence